



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E197696

VALABLE JUSQU'AU 15/01/2027

ÉDITÉ LE 24/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/05/2022

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 30/05/2022

Capital : 1 000

Raison sociale : MENUISERIE VANNIER / BAKOS

1 ZONE ARTISANALE DE KERAVEL  
22470 PLOUEZEC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC Saint-Brieuc

Siret : 913 985 636 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5205416

Assurance Responsabilité Travaux :

SWISSLIFE AB 011318569

Assurance Responsabilité Civile :

SWISSLIFE AB 011318575

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/12/2025

Téléphone : 06 73 97 67 19

Fax :

Portable : 06 73 97 67 19

Site Internet : www.menuiserie-vannier.fr

E-mail : vannierbakosmenuiserie@gmail.com

Responsabilité légale :

BAKOS ATTILA GÉRANT

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	16/01/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/01/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/01/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/01/2025
o Isolation des combles perdus	16/01/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/01/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1